



CONSEIL COMMUNAL
DE
DENGES

INFORMATION A LA POPULATION

Denges, le 29 mars 2017

Le Bureau du Conseil Communal de Denges a nommé la commission chargée de rapporter à la séance du lundi 8 mai 2017 sur le préavis 1/2017

Règlement communal des sépultures, du cimetière et tarif des taxes et émoluments

La commission est formée comme suit :

Présidente : Mme Carol BONVIN
Membres : Mme Estelle DEVILLE
M. Patrick GOETTE
Suppléant : M. Alain FAVRE

La date limite pour le dépôt des rapports est fixée au

Mardi 25 avril 2017

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL